



## COMMUNE DE SAINTE FEYRE

### Avis d'appel public à la concurrence Maîtrise d'Œuvre en Procédure Adaptée (Décret n°2016-360 du 25 Mars 2016 relatif aux marchés publics)

#### ----- **Construction d'un ALSH sur la commune de Sainte-Feyre (23)**

---

##### **Maître d'Ouvrage :**

Commune de Sainte-Feyre, Place de la Mairie - 23 000 Sainte-Feyre  
Tél : 05.55.80.00.17 - Email : sainte-feyre@wanadoo.fr

##### **Programmiste :**

Société HEMIS - AMO - 74 rue Gambetta 24000 Périgueux,  
Tél : 05.53.35.15.14 - Email : direction@hemis-amo.com

##### **Objet du marché :**

Marché de maîtrise d'œuvre en procédure adaptée pour la construction d'un ALSH à Sainte Feyre, comprenant :

- la réhabilitation d'une ancienne maison de ville (120 m<sup>2</sup> sur 2 niveaux),
- d'une ancienne chapelle (55 m<sup>2</sup> en RDC)
- et une extension neuve (212 m<sup>2</sup>)

dans le centre-bourg de Sainte-Feyre (terrain situé dans le périmètre des Monuments historiques).

Surface travaux : 387 m<sup>2</sup> SDO.

Estimation prévisionnelle travaux : 484 000 € H.T.

Dossier de consultation à télécharger sur le site de la collectivité : [www.sainte-feyre.fr](http://www.sainte-feyre.fr)

Date limite de remise des candidatures et des offres: 02 décembre 2016 à 15h00

##### **Procédure de passation :**

Marché de maîtrise d'œuvre en procédure adaptée.

##### **Type de mission envisagée :**

Mission de base + études d'exécution et missions complémentaires Diag., signalétique et OPC, telles que définie dans l'article 15-1 du décret n°93-1268 du 29 novembre 1993.

##### **Conditions de participation :**

Le Maître d'Ouvrage recherche une équipe de Maîtrise d'œuvre constituée au minimum d'un architecte, mandataire du groupement, ainsi que de cotraitants : compétences en structure, fluides, économie de la construction. Il appartient à chaque candidat de fixer la composition de son équipe en fonction des compétences attendues ; chaque architecte ne pouvant faire partie de plusieurs équipes.



### **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Chaque équipe devra adresser sa candidature rédigée en langue française et accompagnée obligatoirement des pièces suivantes :

#### Dossier administratif

- Lettre de candidature de l'équipe (DC 1), indiquant les noms, raisons sociales, adresses professionnelles, portant désignation du mandataire et indiquant la composition de l'équipe.
- Formulaires DC2 (déclaration du candidat) par cotraitant,
- Attestations d'assurances garantissant les risques professionnels en cours de validité (pour chaque membre de l'équipe),
- Si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
- Certificat d'inscription à l'ordre des architectes (ou l'inscription correspondante selon les règles de leur pays pour les architectes étrangers). Les certificats (OPQIBI) pour les bureaux d'études qui en possèdent, devront être joints au dossier de candidature.

#### Dossier Technique

- Lettre de motivation adaptée au présent projet et présentant la méthodologie générale et le calendrier d'intervention.
- Présentation de chaque membre de l'équipe : Architecte, BET(s) et Economiste, permettant d'apprécier les compétences, les moyens et les références (générales et similaires à la présente opération, avec indication : maître d'ouvrage, opération, coût travaux, surface traitée, mission effectuée, année réalisation.

### **Critères de jugement :**

- 1 – Compétences et moyens de l'équipe
- 2 – Références générales et significatives au regard de l'opération
- 3 – Lettre de motivation et méthodologie et calendrier d'intervention
- 4 – Proposition financière

### **Renseignements sur la consultation :**

Le présent AAPC fait office de règlement de consultation.

Téléchargement du dossier de consultation sur le site de la collectivité : [www.sainte-feyre.fr](http://www.sainte-feyre.fr)

Date limite de réception des candidatures et des offres : 02 décembre 2016 à 15h.

Adresse de remise des candidatures et des offres:

Monsieur Le Maire de Sainte-Feyre  
Mairie de Sainte-Feyre  
Place de la Mairie  
23 000 Sainte-Feyre

sous enveloppe cachetée avec indication suivante :

« Maitrise d'œuvre pour la création d'un ALSH à Sainte Feyre ».

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'auditionner et de négocier avec tout ou partie des candidats avant désignation définitive du lauréat prévue le 30 décembre 2016.



Une visite préalable du site est possible sur RV à prendre auprès de la collectivité :  
Monsieur Alain GOUNON, Responsable des services techniques  
Mairie de sainte Feyre – Place de la mairie – 23000 SAINTE FEYRE  
05.55.80.00.17.

La consultation ne fait l'objet d'aucune remise de prestation et d'aucune indemnité.

**Renseignements techniques:**

Auprès du Programmiste :  
HEMIS-AMO, Mr RONGIERAS  
Tél : 05 53 35 15 14  
Mail : [direction@hemis-amo.com](mailto:direction@hemis-amo.com)

**Date d'envoi de l'avis à la publication** : 28 octobre 2016